

*Questions orales*

[Français]

Et peut-être faut-il poser la question brièvement à M. Louis Laberge pour savoir ce qu'il a pensé de la déclaration du premier ministre.

## L'IMPACT D'UNE PRIVATISATION SUR LE SERVICE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, il est bien évident que les Canadiens ne peuvent plus se fier à aucune des promesses du premier ministre. Qu'est-ce qui va arriver des petites localités du Canada qui dépendent du service d'Air Canada, alors que les décisions relatives aux routes seront prises par le secteur privé? Comment le vice-premier ministre peut-il soutenir que les installations de transport aérien vont rester ouvertes à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, alors que les décisions vont rester au secteur privé, soit garder, soit mettre fin à ces installations? Donc, pourquoi le gouvernement n'est-il pas au moins honnête avec la population canadienne?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, tel que je le croyais, le chef de l'opposition ayant déformé ma déclaration en anglais, selon ses habitudes, l'a déformée également en français. Alors, je lui cite le texte de Pierre Vennat dans *La Presse* du 15 janvier 1985, qui se lit comme il suit, et c'est une citation directe du premier ministre: On peut avoir de bons arguments pour la vente d'Air Canada, a dit le chef du gouvernement. Je me pencherai sur la question, mais le Canada a besoin d'une ligne aérienne nationale. Effectivement, il y aura une ligne aérienne nationale, Air Canada, qui aura la responsabilité, outre ses responsabilités les plus évidentes, d'assurer la survie et le service à des régions les plus éloignées du pays. La Direction d'Air Canada croit sincèrement, et l'a dit publiquement, qu'Air Canada sera en mesure de le faire avec une participation accrue de la part du public canadien, y compris les employés d'Air Canada, pour rendre la ligne plus valable, plus efficace et plus prospère, plus efficace comme ligne aérienne nationale.

## L'APPARENTE CONTRADICTION ENTRE LE VICE-PREMIER MINISTRE ET LE PREMIER MINISTRE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, dans sa déclaration de ce matin, le vice-premier ministre a dit que la législation va comprendre le transfert de toutes les actions d'Air Canada au public, ce qui est contraire à la déclaration cet après-midi du premier ministre, et tout le monde au Canada avait compris un engagement solennel du premier ministre du Canada à l'effet qu'Air Canada restera dans le secteur gouvernemental et public du Canada.

● (1420)

[Traduction]

Le vice-premier ministre a déclaré ce matin, monsieur le Président, que dorénavant, les Canadiens pourront être propriétaires de la société Air Canada. Cela nous a vivement surpris, car nous pensions qu'ils l'étaient déjà.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Dans son accord commercial, le premier ministre trahit le Canada. Aujourd'hui, il commence à vendre au rabais l'infrastructure qui unit notre pays.

**M. McDermid:** Personne n'y croit à part vous et le NPD.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Notre pays a été bâti autour d'un chemin de fer national. Il a été bâti autour d'un réseau national de radiotélédiffusion...

**Une voix:** Toutes vos prédictions se sont révélées fausses, et vous avez tort une fois de plus.

**M. le Président:** J'invite le très honorable chef de l'opposition à poser sa question.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Les Canadiens veulent savoir quelles autres sociétés sont à vendre. Quelles sont les autres promesses du premier ministre qui ne seront pas tenues? Le CN est-il à vendre? La société Petro-Canada est-elle à vendre? Qu'on nous dise ce qui est à vendre.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le chef de l'opposition déforme non seulement les propos du premier ministre et les nouvelles que nous avons annoncées aujourd'hui, mais il déforme aussi la position traditionnelle du Parti libéral, surtout celle de son voisin, le député de Winnipeg—Fort Garry qui, le 12 avril 1985, a déclaré qu'Air Canada devait absolument briser ses attaches financières avec le gouvernement fédéral. Celui-ci ne doit pas mettre la société en vente immédiatement mais il faut que le secteur sache qu'il songe à la privatisation.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Tobin:** Monsieur le Président, je suppose que le député de Winnipeg—Fort Garry s'occupera lui-même de démentir ces propos déformés délibérément.

## LA VENTE D'ACTIONS

**M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe):** C'est au premier ministre que je m'adresse. C'était amusant d'entendre tantôt le premier ministre tenter de défendre sa volte-face à l'égard d'Air Canada en alléguant qu'il s'agissait d'une participation minoritaire et, par conséquent, tout à fait légitime.

Le vice-premier ministre, je l'ai remarqué, en a rougi jusqu'au bout des oreilles. A la Chambre, ce matin, il a déclaré—je cite en l'occurrence exactement les propos qu'il a tenus il y a quelques heures dans cette enceinte—que le projet de loi allait permettre la vente au grand public de 100 p. 100 des actions de la société Air Canada.

Maintenant, monsieur le premier ministre, vous qui tenez mordicus à défendre...

**Une voix:** Règlement.

**M. le Président:** J'invite le député à poser sa question.

**M. Tobin:** Par votre entremise, monsieur le Président, je demande au premier ministre, à vous qui tenez mordicus à défendre et à justifier...